

# E FOOT 38

Procès Verbal  
N° 464



SAISON 2019-2020

*Journal officiel*  
*du District de l'Isère de Football*



**LE FOOT EN ISERE MOI J'ADHERE**

L'HEBDOMADAIRE D'INFORMATION GENERALE DU FOOTBALL DEPARTEMENTAL

# Table des Matières

## Cette Semaine :

<b>BUREAU.....</b>	<b>3</b>
<b>SECRETARIAT ADMINISTRATIF .....</b>	<b>5</b>
<b>COMMISSION D'APPEL .....</b>	<b>6</b>
<b>COMMISSION DES ARBITRES.....</b>	<b>7</b>
<b>COMMISSION F.M.I.....</b>	<b>9</b>
<b>COMMISSION FEMININES .....</b>	<b>10</b>
<b>COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION ..</b>	<b>11</b>
<b>COMMISSION DELEGATIONS.....</b>	<b>13</b>
<b>COMMISSION FOOT ENTREPRISE.....</b>	<b>15</b>
<b>COMMISSION FUTSAL .....</b>	<b>16</b>
<b>COMMISSION DES REGLEMENTS.....</b>	<b>18</b>
<b>COMMISSION SPORTIVE ET COUPES .....</b>	<b>20</b>
<b>STADES MUNICIPAUX GRENOBLOIS .....</b>	<b>21</b>
<b>COMMISSION TECHNIQUE.....</b>	<b>23</b>

## COORDONNÉES DISTRICT

2 BIS RUE PIERRE DE COUBERTIN  
38360 SASSENAGE  
TEL : 04 76 26 82 90 - FAX : 04 76 27 04 62  
EMAIL : district@isere.fff.fr



ETHIQUE  
SECRETARIAT  
TRESORIER  
APPEL  
ARBITRES  
DISCIPLINE  
TERRAINS  
FEMININES  
ENTREPRISES-FUTSAL  
REGLEMENTS  
SPORTIVE  
STATUT DE L'ARBITRAGE  
TECHNIQUE

04 76 26 87 70  
04 76 26 82 90  
04 76 26 82 92  
04 76 26 87 72  
04 76 26 82 94  
04 76 26 82 97  
04 76 26 82 95  
04 76 26 87 73  
04 76 26 87 74  
04 76 26 82 96  
04 76 26 87 71  
04 76 26 87 75  
04 76 26 82 99

## NOS PARTENAIRES



# BUREAU

## RÉUNION DU BUREAU DU 10 DÉCEMBRE 2019

**Président** : M. MUFFAT - JOLY

**Membres du Bureau** : MM. BOUAT, GIROUD-GARAMPON, LOUIS, MALLET, MONTMAYEUR, RAYMOND

**Excusé** : M. TRUWANT

**Assistent** : MME BELOT – M. DA-CUNHA VELOSO

### A L'ORDRE DU JOUR :

- **Match U13 D2 Domene – Crolles**
- **Rencontre avec les désignateurs d'arbitres**

#### 1ère partie 18h00

- **Match U13 D2 Domene – Crolles**

Suite à la parution de la décision prise par la commission des Règlements en date du mardi 3 décembre PV 463, concernant le dossier N°43 – F.C. DOMENE AS 1 / CROLLES F.C. 1 - U13 - D2 - Poule A - match 09/11/2019, dossier ouvert pour joueur non inscrit sur la feuille de match, Considérant les éléments nouveaux relayés lors de la réunion de ce jour, le Bureau décide de renvoyer ce dossier en commission de Discipline pour suite à donner.

#### 2ème partie 18h30

**Président** : M. MUFFAT - JOLY

**Membres du Bureau** : MM. BOUAT, GIROUD-GARAMPON, LOUIS, MALLET, MONTMAYEUR, RAYMOND

**Excusé** : M. TRUWANT

**Assistent** : MME BELOT – M. AMARI - CUSANNO - DA-CUNHA VELOSO – MAREY

- **Rencontre demandée par les désignateurs d'arbitres.**

**Historique** : lors du Comité de Direction exceptionnel en date du 8 octobre 2019, une rencontre avait eu lieu entre les membres du Comité et les membres de la CDA, afin de discuter du fonctionnement interne de la commission des arbitres.

Après avoir entendus les différends qui règnent dans cette commission, le Comité avait pris la décision de scinder en deux les parties opposées et avait transmis un communiqué par voie de mail à tous les arbitres notifiant la décision ci-après :

#### « NOUVELLE ORGANISATION COMMISSION DES ARBITRES ISERE

Après le Comité de Direction exceptionnel du mardi 8 octobre, et la réunion qui s'est tenue à Lyon le lundi 14 octobre avec JM Salza Président de la Commission Régionale des Arbitres, il a été décidé de modifier l'organisation de la CDA à compter de ce jour.

Deux membres du Comité de Direction intègrent la commission : José Da Cunha Vélolo en tant que représentant des arbitres au Comité de Direction, comme prévu au règlement intérieur de la CDA, et Gérard Bouat vice-président du District chargé des compétitions.



# L 'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR



**PV N° 464**    **JEUDI 12 DECEMBRE 2019**

*Orhan METE continuera à assurer pleinement la présidence de la commission des arbitres, Il n'y a donc plus de vice-président de commission, tous les autres membres sont maintenus dans leurs postes actuels.*

*Un pôle « désignations » est créé avec les désignateurs actuels, ils dépendront directement de Gérard Bouat.*

*Ce nouveau fonctionnement a été présenté mardi 15 octobre à Orhan METE président de la CDA, aucune autre modification ne sera effectuée d'ici la fin de la saison.*

*Que chacun retrouve un peu de sérénité pour le bien du football et de l'arbitrage isérois et pour redorer la mauvaise image actuelle. »*

A ce jour la seule modification apportée à ce communiqué est le désengagement de M. Bouat pour des raisons personnelles. M. Da Cunha Veloso le remplace et reste le seul référent reprenant ainsi les missions précédemment confiées à M. Bouat.

La Parole est donnée à M. Marey qui salue et remercie les membres présents de les recevoir. Il explique en son nom et en celui de M. Amari que les relations entretenues entre eux et le Président de la CDA n'ont pas évolué dans le bon sens. Il exprime un sentiment de lassitude et n'éprouve plus de plaisir dans l'accomplissement de ses missions, il cite divers exemples et parle d'une communication inexistante. Pour toutes ces raisons et faisant entendre aux membres présents que la situation actuelle semble irréversible, il communique son souhait associé à M. Amari de poser sa démission fin décembre, à défaut d'un changement radical.

Le Président du District revient sur la nouvelle organisation (citée sur le communiqué ci-dessus), et explique que le Comité pensait vraiment que cela pourrait tout au moins permettre de maintenir une CDA en place jusqu'à la fin de saison.

M. Marey confirme que cela n'a pas fonctionné.

M. Cusanno, prend la parole. Appréciant les deux parties il préfère rester neutre envers leurs différends. Il n'a pas, quant à lui, le souhait de démissionner, rejoint toutefois l'amertume ressentie par ses 2 collègues présents ce soir. Il exprime un mal être dans ses missions de désignateurs, par le manque de soutien, de présence, de la part de son Président. Il souhaite également faire passer un message à tous les arbitres qui sera ultérieurement relayé par le secrétariat du District.

Les membres du Bureau, après avoir entendu les 3 désignateurs et après avoir débattu d'éventuelles solutions, décident de renvoyer ce sujet au prochain Comité de Direction du 20 décembre.

Il est 19h40

Le Président clôt la réunion de Bureau

# S ECRETARIAT ADMINISTRATIF

MARDI 10 DECEMBRE 2019

## FERMETURE DU DISTRICT

Le secrétariat sera fermé à compter du mardi 24/12/2019.

Réouverture lundi 30/12/2019.

## CORRESPONDANCES :

### TRANSMISES AUX COMMISSIONS :

**DISCIPLINE** : FC ISLE D'ABEAU, US REVENTIN, FC ST MARTIN URIAGE, AS DOMARIN, USVO, AINOUCHE M., HOCINE H., FC ST MARTIN D'HERES, ND DE MESSAGE, MACRON P., LE CORRE J., CICERON F., MAYETTE B., AS ND DE MESSAGE, CHAHBOUNE O., SAINT FORT R., LOURACIA Y., FC ST MARTIN URIAGE, ELBAYOUMI E., VERNOTTE A., USVO, HAGLI G., DI CHIARO Y., CS FOUR, PLATEL Y., CHABERT J., VERNOTTE A., HUGOT D.

**APPEL** : FC ISLE D'ABEAU, LAURAFoot, URBAIN C., USVO.

**REGLEMENTS** : USVO, AS CESSIEU, FC SEYSSINS, USVO, MIRIBEL LES ECHELLES, M. GONCALVES S., M. BENZEGHIBA T., AC SEYSSINET, VAL D'AINAN, PAYS D'ALLEVARD.

## RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES

Autres E-mails	
DISTRICT	<a href="mailto:district@isere.fff.fr">district@isere.fff.fr</a>
PRESIDENT	<a href="mailto:president@isere.fff.fr">president@isere.fff.fr</a>
VICE PRESIDENT DELEGUE	<a href="mailto:herve.giroud-garampon@isere.fff.fr">herve.giroud-garampon@isere.fff.fr</a>
TRESORIER	<a href="mailto:jraymond@isere.fff.fr">jraymond@isere.fff.fr</a>
COMPTABILITE	<a href="mailto:comptabilite@isere.fff.fr">comptabilite@isere.fff.fr</a>
SECRETAIRE GENERAL	<a href="mailto:secretaire-general@isere.fff.fr">secretaire-general@isere.fff.fr</a>
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE	<a href="mailto:elisabeth.belot@isere.fff.fr">elisabeth.belot@isere.fff.fr</a>
CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL	<a href="mailto:thomas.bartolini@isere.fff.fr">thomas.bartolini@isere.fff.fr</a>
EDUCATEUR SPORTIF	<a href="mailto:david.cazanove@isere.fff.fr">david.cazanove@isere.fff.fr</a>
CONSEILLER DEPARTEMENTAL FOOTBALL ANIMATION	<a href="mailto:jeremy.hugonnard@isere.fff.fr">jeremy.hugonnard@isere.fff.fr</a>
CONSEILLER TECHNIQUE DE L'ARBITRAGE	<a href="mailto:nicolas.brotons@isere.fff.fr">nicolas.brotons@isere.fff.fr</a>

E-mails Commissions	
APPEL	<a href="mailto:appel@isere.fff.fr">appel@isere.fff.fr</a>
ARBITRES	<a href="mailto:arbitres@isere.fff.fr">arbitres@isere.fff.fr</a>
DELEGATIONS	<a href="mailto:delegations@isere.fff.fr">delegations@isere.fff.fr</a>



DISCIPLINE	<a href="mailto:discipline@isere.fff.fr">discipline@isere.fff.fr</a>
FOOT ENTREPRISE	<a href="mailto:foot-entreprise@isere.fff.fr">foot-entreprise@isere.fff.fr</a>
FUTSAL	<a href="mailto:futsal@isere.fff.fr">futsal@isere.fff.fr</a>
SPORTIVE	<a href="mailto:sportive@isere.fff.fr">sportive@isere.fff.fr</a>
TERRAINS	<a href="mailto:terrains@isere.fff.fr">terrains@isere.fff.fr</a>
FEMININES	<a href="mailto:feminines@isere.fff.fr">feminines@isere.fff.fr</a>
ETHIQUE ET PREVENTION	<a href="mailto:ethique@isere.fff.fr">ethique@isere.fff.fr</a>

Pour information : **si vous utilisez les adresses e-mail des commissions, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.**

## COMMISSION D'APPEL

### REUNION DU MARDI 10/12/2019

**Président** : M. VACHETTA.

**Présents** : A. SECCO (secrétaire), J. LOUIS, J. M. KODJADJANIAN, R. EL RHAFFARI, V. SCARPA, R. NODAM. G. BISERTA.

**Excusés** : F. MOREL, F. AGACI.

### CONVOCATION

**DOSSIER N°14 : Appel du club de L'USVO en date 09/12/2019** contestant la décision prise par la commission départementale des règlements lors de sa réunion du 03/12/2019 parue le jeudi 05 Décembre 2019.

Match : USVO 2 / FC ST MARTIN D'HERES 3 – SENIORS – D5 - POULE A du 08/12/2019.

**L'audition aura lieu le mardi 17/12/2019 à 18H30.** Les personnes sont convoquées par LA BOITE MAIL des clubs qui transmettront la convocation aux personnes concernées.

### APPEL DISCIPLINAIRE

#### AUDITION DU MARDI 10/12/2019

#### RELEVE DE DECISION

**DOSSIER N°13 : Appel du club de L'AIR LIQUIDE en date du 21/11/2019** contestant la décision prise par la commission départementale de discipline lors de sa réunion du 12/11/2019, parue le jeudi 14 Novembre 2019.

Match: AIR LIQUIDE 1 / GRENOBLE SP ENTREPRISES 1 – SENIORS – ENTREPRISES A 11 du 04/11/2019.

**La commission départementale d'appel :**

- Confirme la décision de la commission départementale de discipline prise le 12/11/2019.
- Met les frais inhérents à la présente procédure à la charge du club **de L'AIR LIQUIDE**.

**ATTENTION** : le document ci-dessus permet de prendre connaissance des décisions de la Commission Départementale d'Appel, à titre informatif, et ne remplace pas la décision motivée qui est notifiée aux parties par la boîte mail des clubs.

Le Président  
Michel VACHETTA

Le Secrétaire  
André SECCO

# COMMISSION DES ARBITRES

PERMANENCE DU MARDI 10 DÉCEMBRE 2019

Président : METE Orhan.  
Secrétariat : J. SABATINO  
Présents : J. CHARLES - R. NASRI.

## À TOUS LES ARBITRES QUI OFFICIENT EN D1 ET D2

### RAPPEL FMI :

#### Contrôle des éducateurs

Tous les arbitres officiant en D1 et D2 seniors ont l'obligation de vérifier la présence et l'identité des éducateurs désignés officiellement.

Ils doivent donc vérifier leur inscription et leur identité (via la FMI) avant le match, et s'assurer de leur présence sur le banc durant tout le match lorsqu'il n'est pas joueur

L'éducateur est la personne dont le nom est suivi sur la FMI de la lettre E.

En fin de rencontre, ils doivent noter sur la FMI, dans la rubrique → REGLEMENTS LOCAUX

#### Si les 2 éducateurs désignés étaient présents :

Inscrire « pour le club A, Mr X présent, pour le club B, Mr Y présent » (remplacer A et B par le nom des équipes, et X et Y par le nom des éducateurs)

#### Si l'un des 2 éducateurs désignés était absent :

Inscrire par exemple « pour le club A, M. X absent, pour le club B, M. Y présent » (remplacer A et B par le nom des équipes, et X et Y par le nom des éducateurs)

**Rappel :** consultation des désignations. La CDA rappelle à tous ses arbitres, que les désignations sont susceptibles d'être modifiées sur MyFFF jusqu'au samedi 10h. Vous devez donc impérativement consulter vos désignations jusqu'à ce moment. Au-delà, le désignateur vous appelle en cas de modification.

**Rappel :** rédaction et envoi des rapports. La CDA demande à l'ensemble de ses arbitres, de rédiger vos rapports dans le document prévu à cet effet sur le site du District, rubrique Arbitrage > Docs Arbitres > Rapports Disciplinaires d'Arbitrage. La CDA demande à ses arbitres d'envoyer leur rapport à l'adresse : discipline@isere.fff.fr

## COMMISSION MEDICALE DU DISTRICT :

### Informations du docteur SCHELLIER Christian concernant les examens cardio des arbitres saison 2020-2021

Informations concernant les nouveaux et les anciens arbitres de district sur la nécessité de passer les examens suivants :

#### Arbitres de plus de 18 ans :

1 échographie cardiaque. Pour ceux en ayant déjà passé une, faire parvenir le compte rendu (si pas déjà fait) au secrétariat du district. Pour ceux qui n'en n'ont jamais passé, prendre rendez-vous auprès d'un cardiologue pour pouvoir la passer au cours du premier semestre 2020. Envoyer le compte rendu au secrétariat du District.

**De plus pour les arbitres de plus de 35 ans :** une épreuve d'effort est dorénavant obligatoire à partir de 35 ans puis tous les 5 ans. Donc, de même, ceux en ayant déjà passé une doivent envoyer au secrétariat le compte rendu (si pas déjà fait). Et ceux n'en n'ayant pas encore passé doivent prendre rendez-vous auprès d'un cardiologue pour la passer dans le courant du 1er semestre 2020. Puis adresser le compte rendu au secrétariat du District



Les arbitres qui n'auront pas fait cette démarche se verront refuser la délivrance de leur licence l'été prochain tant que l'examen demandé ne sera pas réalisé. Et étant donné les délais auprès des cardiologues ils risquent de rater le début de saison.

## FORMATION INITIALE D'ARBITRE

Une formation est organisée par l'IR2F, au District de l'Isère à Sassenage, les **samedis 11, 18 et 25 Janvier 2020**

**Les dossiers de candidatures sont en ligne :** <https://isere.fff.fr/simple/formation-initiale-arbitre-sassenage-38/>

**Dossiers d'inscriptions à retourner à l'IR2F par courrier ou messagerie à :**

**Ligue Auvergne Rhône Alpes de Football**

**350 B Avenue Jean Jaurès 69007 LYON**

[formations@laurafoot.fr](mailto:formations@laurafoot.fr)

## COURRIERS DIVERS :

FFF /FOOT 2000 : Indisponibilités Arbitres/ Observateurs.

COMMISSION DE DISCIPLINE : fiche navette, pris note.

LAURAFoot Compétitions : transmission du tirage coupe féminine LAURA du 15/12/2019 pour désignations arbitres. Transmission des dossiers d'inscriptions des arbitres stagiaires pour la formation initiale en arbitrage Futsal déroulée du 30/11/2019 au 01/12/2019 à TOLA VOLOGE.

Arbitres futsal dépendant de notre district : *HERRERA Lionel* – *PINTO MARQUES Gaétan*.

MARCE Christian : observateur arbitre, nous signale l'absence de l'arbitre lors de son contrôle, match seniors D4 Poule D - du 08/12/2019, US CASSOLARD PASSAGEOIS / FC BILIEU, Transmis au responsable pour enquête et suite à donner.

## COURRIERS CLUBS :

FC PAYS D'ALLEVARD : récusation arbitre et délégué suite à audition, pris note, transmis au responsable concerné pour suite à donner.

FC VERSOUD : demande arbitre match seniors D5 Poule A du 15/12/2019 FC VERSOUD / ASJF DOMENE à 14h30 au stade Agud du Versoud, transmis au responsable concerné pour suite à donner dans la mesure de ses possibilités.

AS CESSIEU : demande arbitre match Féminines D2, du 15/12/2019 à 11h00 – AS CESSIEU/ LCA, transmis au responsable concerné pour suite à donner dans la mesure de ses possibilités.

FC CHIRENS : absence arbitre match seniors D3 Poule B, AS OYEU /FC CHIRENS. Transmis au responsable pour enquête et suite à donner.

AS OYEU : absence arbitre match seniors D3 Poule B, AS OYEU /FC CHIRENS. Transmis au responsable pour enquête et suite à donner.

US CASSOLARD PASSAGEOIS : absence arbitre match D4 Poule D, du 08/12/2019, US CASSOLARD PASSAGEOIS / FC BILIEU, transmis au responsable pour enquête et suite à donner.

## COURRIERS ARBITRES :

COQUILLAUD Guillaume : par rapport à ta demande concernant ta désignation ligue il faut que tu prennes le barème de la ligue pour effectuer ton paiement, voir sur le site de la LAURA FOOT.





QUIAN-FERRERO Romain : demande son écusson arbitre de district. Transmis au responsable pour suite à donner.

ARSLANTAS Deniz : envoi de son indisponibilité jusqu'à fin 2019 et certificat médical joint, pris note.

MALITE Jean Paul : envoi de son certificat médical pour indisponibilité, pris note.

GINET Guillaume : courrier pour absence au match séniors D3 Poule B, AS OYEU /FC CHIRENS, pris note de vos explications, transmis au responsable pour suite à donner.

**ATTENTION  
L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES  
T'ES SUR LA TOUCHE  
LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON**

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.

## COMMISSION F.M.I.

### REUNION COMMISSION DU 10 DECEMBRE 2019

**Président** : M. MALLET

**Présents** : MM. BOULORD, MONTMAYEUR ; GIROUD GARAMPON

### COURRIERS

Club de RO-CLAIX, une réponse par mail vous a été faite le 10 Décembre

Club d'EYZIN ST SORLIN, une réponse par mail vous a été faite le 11 Décembre

### CONVOCATIONS

En accord avec la CDA, la commission FMI recevra au District de l'Isère le mardi 17 Décembre à 19h Mr ELFAS-KAOUI Fahd

### FMI - RAPPEL IMPORTANT DE DÉBUT DE SAISON Pour les CLUBS

Chaque utilisateur étant amené à utiliser la FMI doit avoir vérifié la validité de son mot de passe avant le jour J-3 (par exemple le jeudi pour le dimanche) :

Pour les utilisateurs qui ont l'habitude d'accéder à Footclubs : en se connectant à Footclubs (<https://footclubs.fff.fr>)

Pour les utilisateurs FMI exclusivement (Invité FMI) : en utilisant le module dédié dans la rubrique assistance de la FMI (<https://fmi.fff.fr/assistance>)

### ATTENTION :

L'équipe recevante est en charge de la FMI à cest la seule qui doit réaliser les opérations de récupération de données. L'équipe visiteuse ne doit faire que des préparations via l'interface WEB.



## PREPARATION DES EQUIPES BONNES PRATIQUES

### L'EQUIPE RECEVANTE ET L'EQUIPE VISITEUSE

La préparation des équipes doit être réalisée via l'interface web (<https://fmi.fff.fr>) **UNIQUEMENT**.

Ceci permet de récupérer les données en temps réel et d'éviter des échanges de données inutiles sur la tablette :

Pour les matchs du samedi => dès le mardi et jusqu'au vendredi soir 21H au plus tard

Pour les matchs du dimanche => dès le mercredi et jusqu'au samedi soir 21H au plus tard

## RECUPERATION DES RENCONTRES ET CHARGEMENT DES DONNEES DU MATCH

### UNIQUEMENT L'EQUIPE RECEVANTE

Les actions de récupération des rencontres et de chargement des données du match ne sont nécessaires **qu'une seule fois**. Elles ne doivent être réalisées que sur la tablette de l'équipe recevante :

Pour les matchs du samedi => entre le vendredi 22 heures et le samedi 10 heures impérativement, puis désactiver le wifi

Pour les matchs du dimanche => => entre le samedi 22 heures et le dimanche 10heures impérativement, puis désactiver le wifi

**IMPORTANT** : Si la récupération des données par le club recevant n'inclut pas les dernières modifications faites par l'équipe visiteuse, **il est inutile de récupérer de nouveau les données**, il suffit d'aller directement dans la partie feuille de match de la FMI pour modifier les compositions avant la rencontre au stade si besoin, l'équipe adverse fera ces ajustements.

**En cas de match non joué (forfait ou report de match), la F.M.I. doit être faite le jour même. Impossible de la faire le lendemain.**

**La F.M.I. doit être envoyée impérativement avant le lundi 13h00**

---

## COMMISSION FEMININES

### RÉUNION DU MARDI 10 DÉCEMBRE 2019

Président : Jacques Issartel

Excusé : Thierry Truwant

Boîte mail officielle : [feminines@isere.fff.fr](mailto:feminines@isere.fff.fr)

**Courriers** : EG 2 F, MIRIBEL, LCA FOOT, CHARVIEU, ISLE D 'ABEAU, BREZINS, NIVOLET, PAYS D 'ALLEVARD, RIAD J., MATRAY J, 2 ROCHERS, ESTRABLIN, GT NIVOLAS, TOUR ST CLAIR, EGF 2 F, ST CASSIEN, GRESIVAUDAN, RO CLAIX, ECHIROLLES, VER SAU, RACHAIS, GUC FF

#### U15 F

##### IMPORTANT

Une réunion regroupant tous les clubs ayant une équipe U15F aura lieu courant Janvier (la date et le lieu vous seront communiqués ultérieurement)

Sont conviés à cette réunion, le ou la président(e) des clubs, l'éducateur ou éducatrice des équipes concernées ainsi que le dirigeant ou dirigeante de ces équipes

Ordre du jour : devenir du championnat U 15 F

**2 ROCHERS** : engagement pour la 2e phase



## U18 F

**LCA FOOT** : votre demande a été transmise à la LAURA FOOT fin août, début septembre. nous avons eu une réponse négative de Mr Begon quant à l'intégration des clubs Isérois pour la 2e phase de la compétition ligue (décision du bureau plénier de la ligue)

## RAPPEL

La commission rappelle que les courriers **FEMININES** doivent être envoyés à la commission **FEMININE** et non à la **SPORTIVE** !

Pour faciliter le travail de lecture il est nécessaire d'indiquer systématiquement :

**La Catégorie, la Poule et la Journée !!!**

## TOUJOURS D'ACTUALITÉ

- La dérogation pour permettre à 3 U16 et 3 U17 d'évoluer en seniors est reconduite pour l'année 2019 / 2020 avec l'accord du médecin fédéral
- Pour jouer le samedi matin, il faut l'accord du club adverse
- Cette année, après avis de la commission technique, les U 15F joueront avec un ballon catégorie 5
- Depuis l'Assemblée Fédérale de juin 2019, les U16F peuvent jouer en U15G
- Lors des rencontres de coupe ou de championnat le port des boucles d'oreilles et des piercings même strapées est strictement interdit. De même que le port d'un couvre-chef (circulaire 4.02 juillet 2014)
- Tout manquement relatif à la circulaire ci-dessus pourra faire l'objet de réserves par le club adverse ou un officiel (respect de l'article des règlements généraux FFF portant sur la tenue des joueuses et joueurs) ; ces réserves seront traitées par la commission des règlements ; Seul sera autorisé le maintien des cheveux par un dispositif qui ne soit pas dangereux ni pour la joueuse, ni pour ses partenaires ou adversaires

**Le Président**

**J. Issartel 06 34 87 23 55**

# COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION

REUNION COMMISSION DU 10 DECEMBRE 2019

**Président** M. MALLET

**Présents** : M. MONTMAYEUR, JP BERT, H GIROUD GARAMPON ; A EL GHARBI

## COURRIERS

### Clubs :

De Seyssins, la commission vous a répondu par mail le 09/12/2019

De Domarin, la commission vous a répondu par mail le 10/12/2019

De Reventin, la commission a bien reçu votre courrier et une réponse vous sera faite prochainement

**Rapport de délégués** F CICERON ; R EL RHAFFARI

**Rapport arbitre** S.HAMILA sur le bon comportement des éducateurs lors du match La Sure vs FC2A en seniors D2



## BONUS MALUS

Le bonus-malus seniors est à jour au PV numéro 464 sur le site du District de l'Isère Football

### Article 62-2-2 des règlements généraux du District concernant le Bonus/malus.....

.....Les clubs **peuvent contrôler régulièrement leurs** décomptes et prendre ainsi rapidement contact avec la Commission Ethique du District de l'Isère de Football afin d'obtenir d'éventuelles informations ou précisions, ou après contrôles, d'éventuelles modifications

## RECIDIVE CLUBS

Le tableau à jour au PV numéro 463 est sur le site.

Les clubs ont reçu l'information sur la boîte mail officielle du club dès la parution de la sanction et le PV de la commission éthique a repris ces informations tout au long de la saison.

## DELEGUES CLUBS

Comme toutes les saisons vous devez nous transmettre votre liste de personnes désignées par votre club afin d'assumer la fonction de délégué club.

Nous vous demandons de bien vouloir faire l'effort de nous transmettre votre liste en indiquant votre **numéro d'affiliation** ainsi que le **nom et numéro de licence** de chacun. **Une liste par ordre alphabétique** nous faciliterait beaucoup le travail.

**Nous vous validerons les vignettes *dès lors que toutes les personnes désignées* auront leur licence validée et aucune validation partielle ne sera effectuée.**

**Listes non reçues ce jour :** 2 Rochers ; Ascol Foot 38 ; Beaurepaire ; Bourg Oisans ; Claix ; Cote Saint Andre ; Creys-Morestel ; Crolles ; Crossey ; Eybens ; Fc2a ; Grenoble Dauphine Gresivaudan ; Isle D'Abeau ; Les Avenières ; Nivolas V. Cs ; Noyarey ; Pont de Claix ; Pontcharra ; Quatre Montagnes ; Rives ; Ro-Claix ; St Andre Le Gaz ; St Antoine ; St Geoire Valdaine ; St Maurice l'Exil ; Tour St Clair ; Touvet Terrasse ; Turcs Grenoble ; Uo Portugal ; USVO ; Vallée Bleue ; Vallée De l'Hien ; Vareze ; Villefontaine ; Voreppe ; Vourey

**Liste reçue mais non validée** La Sure

Nous vous conseillons de prendre connaissance de l'article 44 des Règlements du District.



# COMMISSION DELEGATIONS

REUNION DU MARDI 10 DECEMBRE 2019

**PRESIDENT** : CICERON FABIEN - Portable : 06.33.54.57.25

**PRESENTS** : MM. BOULORD, MONTMAYEUR MARC

**EXCUSE** : M. HESNI MOHAMMED

**Permanence Commission** : 04.76.26.87.75 : tous les mardis de 16h à 20h00

Merci de **FAIRE IMPERATIVEMENT** toutes vos demandes de délégué sur l'adresse mail ci-dessous :

**E-mail** : [delegations@isere.fff.fr](mailto:delegations@isere.fff.fr)

## DEMANDE DE DELEGUES

Les demandes de Délégué doivent se faire par **mail officiel ou courrier avec entête du Club**.

Aucune autre demande ne sera prise en compte.

**Pour le championnat** : la demande doit être faite 1 mois avant la date de la rencontre.

**Pour les coupes** : la demande dans les 5 Jours qui suivent le tirage des rencontres.

## Mesdames, Messieurs les Correspondants de Clubs :

N'oubliez pas d'avertir les officiels afin de leur confirmer: L'heure et le lieu de la rencontre.

Vous avez leurs coordonnées sur le Site du District *DOCUMENTS*, Trombinoscope des Délégués 2018-2019.

## Communication pour les délégués :

Les délégués qui sont en D1 et D2 doivent contrôler l'éducateur qui est présent sur le banc afin de vérifier que ce soit bien l'éducateur déclaré à la commission des règlements avec le diplôme demandé pour ces divisions. Il faudra noter que les éducateurs diplômés sont bien présents à la rencontre dans l'onglet « Règlements Locaux » en précisant nom prénom et club »

## DESIGNATIONS :

Samedi 14 Décembre 2019				
Catégorie	Club recevant	Club visiteur	Délégué désigné	Répartition des frais
Sénior D2 Poule B	VOREPPE	ARTAS CHARANTONNAY	<b>GIRARD VEYRET Norbert</b>	Caisse de Péréquation
Sénior D2 Poule B	TUNISIENS SMH	RUY MONTCEAU	<b>BOULORD Jean Marc</b>	Caisse de Péréquation
U15 à 8	PONTCHARRA	ECHIROLLES	<b>NAVARRO Sébastien</b>	Frais aux 2 Clubs
U15 à 8	PAYS D'ALLEVARD	GUC FF	<b>GUEDOUAR Ridha</b>	Frais aux 2 Clubs
U18 D1 Poule A	VALLEE DE GRESSE	USVO GRENOBLE	<b>MALLET Marc</b>	Caisse de Péréquation



# L 'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR



PV N° 464

JEUDI 12 DECEMBRE 2019

U18 D1 Poule B	ISLE D ABEAU	LA MURETTE	<b>BLANCHEFLEUR Bernard</b>	Caisse de Péréquation
U18 D2 Poule C	ECBF	CREYS MORES-TEL	<b>DIASPARRA Guillaume</b>	Frais aux 2 Clubs

## Dimanche 15 Décembre 2019

Catégorie	Club recevant	Club visiteur	Délégué désigné	Répartition des frais
Sénior D2 Poule A	PONTCHARRA	CROLLES	<b>MORE Claude</b>	Caisse de Péréquation
Sénior D2 Poule A	SASSENAGE US 2	TULLINS AS	<b>EL RHAFFARI Reda</b>	Caisse de Péréquation
Sénior D2 Poule B	O. VILLEFONTAINE	BALMES NORD ISERE	<b>AVETTAND Julien</b>	Caisse de Péréquation
Sénior D4 Poule A	USVO	SAINT MARTIN D'URIAGE	<b>SOUDANI Hamid</b>	Frais au Club de SAINT MARTIN D URIAGE
Sénior D4 Poule A	GRESIVAUDAN 2	NOTRE DAME MESSAGE	<b>AHMED Hezam Zine</b>	Caisse de Péréquation
Sénior D4 Poule C	BEAUREPAIRE 2	FORMATOOT 2	<b>HUGOT Daniel</b>	Caisse de Péréquation
Féminine à 11 D2	MOIRANS	VOUREY	<b>CICERON Fabien</b>	Frais aux 2 Clubs
Féminine à 11 D2	LCA FOOT 38	CESSIEU	<b>BENZEGHIBA Tofik</b>	Frais au Club de LCA Foot 38
Coupe Isère à 8 JB Dalmasso	RIVES	COLLINES	<b>BOULORD Jean Marc</b>	Frais aux 2 Clubs



# COMMISSION FOOT ENTREPRISE

RÉUNION DU MARDI 10 DECEMBRE 2019 – PV 464

Présents : Patrick MONIER - Farid EL MASSOUDI.

## CORRESPONDANCE

Courriel CFE (Commission Foot Entreprise) : [foot-entreprise@isere.fff.fr](mailto:foot-entreprise@isere.fff.fr)

**85. Villeneuve** : noté (pas de correspondant, retrait de l'équipe).

**86. Saint-Martin d'Uriage** : noté. Suite échange mails (15/10/2019), alternance entre les 2 équipes mise en place, erreurs d'interprétations, correctifs.

**87. FC Biliou** : noté (FM).

**88. Deux Rochers** : noté (invitation tournoi de Noël), remerciements.

**89. CEA 2 Grenoble** : noté, match contre Belledonne (A03) reporté à une date ultérieure.

## COORDONNEES

**Arbitres** : Riad NASRI, 06.21.62.45.26.

**Règlements** : Jean-Marc BOULORD, 06.31.65.96.77.

**Terrains ville de Grenoble** : Dominique BOENIGEN, 06.07.24.82.69.

**Correspondants Foot à 8 et à 11** : liste à jour disponible sur le site. Informer la CFE si changements.

## FOOT A 8 ET A 11 - COUPE FUTSAL- ENTREPRISE

La 7ème édition de la Coupe Futsal-Entreprise (coupe organisée par la Commission Futsal uniquement pour les équipes participant aux compétitions Foot Entreprise et Foot Senior à 8 & Entreprise) aura lieu en janvier ou février 2020 (samedi 18/01, 25/01 ou 01/02 en fonction du nombre d'équipes inscrites). Les équipes intéressées (5 à 10 joueurs par équipe) doivent **s'inscrire auprès de la Commission Futsal**. Pour tout renseignement, contacter la commission Futsal ou la commission Foot Entreprise.

## FOOT ENTREPRISE A 11 - D1

*Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.*

**RJ01. CEA 1 ST – Belledonne.**

Lundi 16/12/2019, 20h15. Jean Jullien, Sassenage.

**J06. ASPTT 1 La Poste – GSE.**

Lundi 16/12/2019, 20h00. Espagnac, Grenoble.

**J06. Air Liquide – ASPTT 3 Sifac.**

Lundi 16/12/2019, 20h30. Paul Vieux-Melchior, Sassenage.

**J06. CEA 2 Grenoble – ASPTT 2 ST.**

Lundi 16/12/2019, 20h30. Stade de la Dent de Crolles, Crolles.

**Exempt (16/12/2019) : CD Varcès.**

## FOOT SENIOR A 8 ET ENTREPRISE- D1

**Villeneuve** : équipe non engagée.

*Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.*

**J06. Métropolitains – Saint-Martin d'Hères.**

Lundi 16/12/2019, 20h00. Bachelard, Grenoble.

## Matches à jouer semaine du 16 au 19/12/2019

**J06.** Jarrie-Champ – Eybens.

**J06.** Saint-Martin d'Uriage 1 – Fasson.

**Rectificatif J06.** Exempt : Deux Rochers 1.

## FOOT SENIOR A 8 ET ENTREPRISE- D2

*Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.*

### Matches à jouer semaine du 16 au 19/12/2019

**J06.** Seyssins – Deux Rochers 2.

**J06.** Abbaye – Saint-Paul-de-Varces.

**J06.** Biliou – Touvet-Terrasse.

**Rectificatif terrain, J06.** Saint-Martin d'Uriage 2 – Umicore.

**J06.** Exempt : Fontaine Les Iles.



## COMMISSION FUTSAL

REUNION DU MARDI 10 DECEMBRE 2019

**Présents** : MM. LOUIS J - CARRETERO C – GELMO B.

**Excusés** : M.J MUFFAT-JOLY - SUEUR P.

Adresse mail de la commission : [futsal@isere.fff.fr](mailto:futsal@isere.fff.fr)

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Mr CARRETERO Christophe : 06-99-88-64-01

### COURRIERS :

Isle d'Abeau FC : Lu et noté.

FO Rivois : Lu et noté. Futsal O.Rivois / JOGA 2 : Le Lundi 16/12/19 à 20h00 (gymnase SIS, Rives).

US Corbelin : **Lu et noté.**

Pays Voironnais : Lu et noté.

RC Virieu Futsal : Lu et noté. RC Virieu Futsal 1 / Nuxerete Fs 38 1 : Le Samedi 14/12/19 à 20h00 (Halle des sports, Virieu).

AS Fontaine : Lu et noté. Fontaine As / Espoir Futsal 38 2 : Le Samedi 14/12/19 à 15h00 (Gymnase Jules vallès, Fontaine).

### INFO :

Crolles Fc 3 / Futsall des Géants 2 : Rencontre inversée : Le Jeudi 12/12/19 à 20h00 (Gymnase des saules, Grenoble).

Les U17 ne peuvent jouer en séniors qu'avec le double surclassement médical.

Tous les clubs de futsal jouant au plus bas niveau (D2) qui dépendent d'un club libre peuvent faire participer un maximum de 3 joueurs possédant une licence foot libre.

**RAPPEL A TOUS LES CLUBS** : les changements de date des rencontres doivent nous être communiqués au minimum 10 jours avant la date de la rencontre par mail.

### COUPE NATIONALE FUTSAL :

Qualification d'Espoir Futsal 38 pour le 5° tour.

### COUPE DÉPARTEMENTALE FUTSAL JEUNES U13 ; U15 ; U18 ET FÉMININES SÉNIORS:

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire auprès du DIF, la date de clôture des inscriptions est fixée au 17/12/2019. Par ailleurs, si un club a la possibilité de nous accueillir pendant la trêve hivernale, merci de faire un courrier au DIF.

### Clubs inscrits :

**U13** : USVO : 3 équipes

FO Rivois : 1 équipe

US Corbelin : 1 équipe

US Sassenageoise : 2 équipes



Deux Rochers : 2 équipes  
Vallée du Guiers : 4 équipes

**U15 :** Mistral FC : 3 équipes  
FO Rivois : 1 équipe  
Manival : 1 équipe  
Vallée du Guiers : 2 équipes.  
Deux Rochers : 1 équipe.

**U18 :** Nuxerete Fs 38 : 1 équipe  
Deux Rochers : 2 équipes

**Féminines Séniors :** Pays Voironnais : 1 équipe  
FO Rivois : 1 équipe  
Isle d'Abeau FC : 1 équipe  
OC Eybens : 1 équipe  
AS Vézeronce-huert : **1 équipe**  
AS Grésivaudan : 1 équipe



### CHAMPIONNAT D1 :

1° journée (du 30/09 au 06/10/19):

Vie et Partage 2 / RC Virieu Futsal 1 : Pour cause de gymnase non disponible, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

3° journée (du 11/11 au 17/11/19):

Pays Voironnais / L'arbre de Vie 1 : Reporté à une date ultérieure.

6° journée (du 09/12/19 au 15/12/19):

Futsal Picasso 1 / Pays Voironnais : Le vendredi 13/12/19 à 20h00 (gymnase Pablo Picasso, Echirrolles).

Futsal O.Rivois / JOGA 2 : Le Lundi 16/12/19 à 20h00 (gymnase SIS, Rives).

L'arbre de vie 1 / Vie et Partage 2 : Le Vendredi 13/12/19 à 20h30 (Gymnase COSEC, Bourgoin-Jallieu).

RC Virieu Futsal 1 / Nuxerete Fs 38 1 : Le Samedi 14/12/19 à 20h00 (Halle des sports, Virieu).

### CHAMPIONNAT D2 :

3° journée (du 11/11 au 17/11/19):

Espoir Futsal 38 2 / Nuxerete Fs 38 2 : Reporté pour cause de réquisition du gymnase par la Préfecture suite **aux intempéries**.

6° journée (du 09/12/19 au 15/12/19):

Mistral Grenoble / RCA Futsal 2 : Le Vendredi 13/12/19 à 20h30 (Gymnase Ampert, Grenoble).

Crolles Fc 3 / Futsal des Géants 2 : Rencontre inversée : Le Jeudi 12/12/19 à 20h00 (Gymnase des saules, Grenoble).

Fontaine As / Espoir Futsal 38 2 : Le Samedi 14/12/19 à 15h00 (Gymnase Jules Vallès, Fontaine).

Exempt / Nuxerete Fs 38 2

## COMMISSION DES REGLEMENTS

REUNION DU MARDI 10 DECEMBRE 2019

**Présent(e)s** : Mme BLANC, MM. BOULORD, ROBIN, BONO

**Absents excusés** : M. PINEAU, REPELLIN, HUGOT, GALLIN

### REGLEMENTS

Les U15 F ne peuvent pas évoluer en SENIORS FEMININES.

### COURRIERS

#### AM.LAIQUE ST MAURICE L'EXIL / NIVOLAS VERMELLE - ~~COUPE CHALLENGE U15~~

Le club de NIVOLAS VERMELLE doit confirmer le score du match au plus tard le 3/12/19.

Considérant le courrier du club de NIVOLAS VERMELLE 2

Le score de la rencontre est homologué :

ST MAURICE L'EXIL 2 : 6

NIVOLAS VERMELLE 2 : 1

SAINT MAURICE L'EXIL 2 qualifié pour le tour suivant.

Dossier transmis à la commission sportive.

#### SEYSSINET – FEMININES à 8

Prière de nous adresser une copie du certificat médical actuel et le certificat médical délivré par un médecin fédéral pour Me GUEDOUAR Inès - Licence n° 2546776290 pour justificatif de port de casque pour le 10 décembre au plus tard.

Certificat médical du médecin traitant reçu pour Me GUEDOUARD Inès mais pas du médecin fédéral.

A nous faire parvenir impérativement pour le 17 décembre 2019.

**Article – 71- R.G. F.F.F.** : « La pratique du football par un joueur porteur d'un appareil chirurgical apparent ou non, est subordonnée à la production d'un certificat médical **délivré par un médecin fédéral**.

*L'absence de toute acuité visuelle à un œil est une contre-indication absolue à la pratique du football. ».*

### TERRAIN SUSPENDU

#### PAYS D'ALLEVARD F.C. / SUSVILLE- MATHEYSINE - SENIOR – D3 – POULE A

La commission des règlements donne son accord pour que le match PAYS D'ALLEVARD F.C. / SUSVILLE du 15 février 2020 se déroule sur le terrain de MANIVAL suite à la suspension du terrain de PAYS D'ALLEVARD

### DECISIONS

#### N°65 : MIRIBEL / F.C. BREZINS – FEMININES à 8 - D2 – PHASE 2 – POULE B – MATCH DU 8/12/2019.

La commission pris connaissance de la demande d'évocation du club de MIRIBEL pour la dire recevable.

La Commission des Règlements communique au club de BREZINS une demande d'évocation du club de MIRIBEL, sur la participation de la joueuse Déborah DELHOMME, licence n° 2547883052, susceptible d'avoir participé à la rencontre en situation de suspension.

La Commission des Règlements demande au club de BREZINS de lui faire part de ses observations avant le 17/12/2019, délai de rigueur.



**N°66 – CROLLES FC 2 / GRESIVAUDAN AS 2 – SENIORS – D4 – MATCH DU 8/12/2019.**

Dossier ouvert pour match arrêté.

Considérant ce qui suit :

Le rapport de l'arbitre officiel de la rencontre, relatant l'arrêt de la rencontre à la 81ème minute.

L'équipe de GRESIVAUDAN a quitté volontairement le terrain à la 81ème provoquant l'arrêt de la rencontre.

L'article 23-2-1 des règlements sportifs du District de l'Isère qui stipule :

« Toute équipe abandonnant la partie pour quelque cause que ce soit ou se trouvant à un moment du match à moins de 8 joueurs (9 pour les féminines, 7 pour les jeux à 8) sur le terrain sera battue par pénalité ».

**Par ce motif, la CR donne match perdu par pénalité au club de GRESIVAUDAN pour en reporter le bénéfice au club de CROLLES.**

GRESIVAUDAN : (-1 (moins un) point, 0 (zéro) but)

CROLLES : (3 (trois) points, (7) sept buts)

Score de la rencontre : 7 / 0

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

*Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, ou télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas ou par courrier électronique envoyé de l'adresse mail officielle du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 7 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.*

**N°67 – L.C.A. FOOT 38 / CASSOLARD PASSAGEOIS – U18 – D3 – POULE E – MATCH DU 7/12/2019.**

Dossier ouvert pour match arrêté.

Considérant ce qui suit :

• Le rapport de l'arbitre officiel relatant l'arrêt de la rencontre à la 85ème minute.

• L'équipe de L.C.A. FOOT 38 a quitté volontairement le terrain provoquant l'arrêt de la rencontre confirmé par l'arbitre officiel.

• L'article 23-2-1 des règlements sportifs du District de l'Isère qui stipule :

« Toute équipe abandonnant la partie pour quelque cause que ce soit ou se trouvant à un moment du match à moins de 8 joueurs (9 pour les féminines, 7 pour les jeux à 8) sur le terrain sera battue par pénalité ».

**Par ce motif, la CR donne match perdu par pénalité au club de L.C.A. FOOT 38 pour en reporter le bénéfice au club de CASSOLARD PASSAGEOIS.**

L.C.A. FOOT 38 : (-1 (moins un) point, 0 (zéro) but)

CASSOLARD PASSAGEOIS : (3 (trois) points, (4) quatre buts)

Score de la rencontre : 0 / 4

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

*Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, ou télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas ou par courrier électronique envoyé de l'adresse mail officielle du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 7 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.*

**N°68 – ST ANTOINE / ST HILAIRE DE LA COTE – SENIORS – D4 – POULE C – MATCH DU 8/12/2019.**

Dossier ouvert pour match arrêté.

Considérant ce qui suit :

• Le rapport de l'arbitre officiel relatant l'arrêt de la rencontre à la 25ème minute.

• La présence des pompiers sur le terrain durant 1 h 30.

• L'impossibilité de reprendre le match après l'interruption (pas éclairage homologué)

**Par ce motif, la CR donne match à rejouer à une date fixée par la commission sportive.**

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

*Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, ou télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas ou par courrier électronique envoyé de l'adresse mail officielle du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 7 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.*

PRESIDENT  
Jean Marc BOULORD  
06 31 65 96 77

SECRETAIRE  
Aline BLANC



## COMMISSION SPORTIVE ET COUPES

RÉUNION DU 10 DECEMBRE 2019

**Présents** : A. Brault / L. Mazzoleni / G. Bouat / D. Guillard / D. Marchal / B. Buosi / A. Remli

**Excusé** : C. Maugiron

Adresse mail de la commission : [sportive@isere.fff.fr](mailto:sportive@isere.fff.fr)

**Arrêtés municipaux du 07 et 08 Décembre** : Domène, Susville, St Egrève, Estrablin, St Chef, Bouvesse

### U13

Défi jonglage : La commission technique est en charge de procéder à une mise à jour précise du règlement de ce défi jonglage pour le mois de janvier.

Responsable Daniel GUILLARD, tel : 06 87 34 22 88

### U15 A 11

**Reprogrammation des matchs :**

**D2 Poule C : J2** : VEZERONCE DOLOMIEU 1/ CESSIEU est reprogrammé au 18 janvier 2020

**D3 Poule B : J2** : VALLEE DE LA GRESSE 2 / BAJATIERE est reprogrammé au 18 janvier 2020

**Poule F : J2** : ST ANDRE LE GAZ / TOUR SAINT CLAIR 2 est reprogrammé au 18 janvier 2020.

**Poule H : J3** : REVENTIN 2 / DOMARIN 2 est reprogrammé au 25 janvier 2020

Responsable : DAN MARCHAL, Tel : 06.24.79.26.38

### U18

D1 Poule B : Journée 8 du 07/12/19 Echirolles / Isle d'Abeau est reprogrammé au 18/01/20

D2 Poule B Journée 4 du 07/12/19 St Siméon de Bressieux / Seyssinet 2 est inversé et devient Seyssinet 2 / St Siméon de Bressieux reprogrammé au 22/02/20

D2 Poule B Journée 2 du 23/11/19 Seyssinet 2 / Echirolles 3 est reprogrammé au 18/01/20

Responsable B. BUOSI, tel : 06.74.25.85.94



## U20

Poule Unique

Journée 4 du 07/12/19 Villefontaine / Gières est reprogrammé au 18/01/20

Le match Nivolas1 / Seyssins 1 du 14/12/19 est maintenu à cette date

Responsable B. BUOSI, tel : 06.74.25.85.94

## SENIORS

**D3 poule C** : MOS3R 3 / Cheyssieu se jouera le 02/02/2020

**D4 poule B** : Seyssinet 3 / FC Voiron Moirans 2 se jouera le 02/02/2020

Courrier de Chabons : matchs de coupe et challenge, demande de modification à faire sur Footclubs, avec l'accord des adversaires. La commission validera dès l'accord du club adverse

Courrier d'UNIFOOT : Le mail du président du district concernait les rencontres du 17/11, pour autant si une demande de modification est faite sur Footclubs et acceptée par votre adversaire nous validerions cette modification de date

## VETERANS

**Après vérifications, de nombreuses équipes font jouer des joueurs non licenciés. Pour rappel il est IMPERATIF de faire le nécessaire afin d'être en règle sous peine de sanction.**

Tour de cadrage de coupe vendredi 13 décembre 2019, merci de faire le nécessaire afin d'envoyer les feuilles de matchs rapidement pour le mardi 17 Décembre

Responsable : Amar REMLI, tel : 06.28.32.60.35

**Le Président**  
**L. Mazzoleni**

# STADES MUNICIPAUX GRENOBLOIS

## PLANNING WEEK-END

**Du samedi 14 décembre 2019 au dimanche 15 décembre 2019**

### **STADE PAUL ELKAIM - TERRAIN FOOTBALL (GAZON)**

samedi 14 décembre 2019

Match R1 GF38 2/FC AIX LES BAINS à 18h00

### **TERRAIN UFRAPS - TERRAIN N°2 FOOTBALL (SYNTH)**

samedi 14 décembre 2019

Match U18 D3 FC2A 2/AJA VILLENEUVE à 17h00

### **STADE BACHELARD - TERRAIN SYNTHETIQUE (rugby / foot à 8)**

samedi 14 décembre 2019

Plateau U10-U11 ASIEG/FC 2 ROCHERS FILLES/  
USVO 2 à 13h30

Match U13 D3 FC2A 2/FC SEYSSINS 2 à 15h00

Match U13 D3 FC2A/AC SEYSSINET 2 à 15h00



# L'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR



PV N° 464

JEUDI 12 DECEMBRE 2019

## STADE VAUCANSON - TERRAIN FOOTBALL (Synthétique)

samedi 14 décembre 2019

Plateau U10 FC MISTRAL/AS SURIEUX ÉCHIROLLES/  
FC ÉCHIROLLES 3 à 10h30

Match U13 D4 FC MISTRAL 3/FC ST MARTIN  
D'HÉRES 6 à 10h30

Match U15 D3 FC MISTRAL 2/AS BAJATIÈRE à 14h00

Match U18 D3 FC2A 3/CS VOREPPE à 16h00

Match seniors D1 ASIEG/US JARRIE CHAMP à 20h00

## TERRAIN CHARLES MUNCH - TERRAIN FOOTBALL (SYNTHÉTIQUE)

samedi 14 décembre 2019

Match U13 D4 AS BAJATIÈRE/FC ST MARTIN  
D'HÉRES 4 à 14h00

## STADE STIJOVIC - TERRAIN N°1 FOOTBALL (GAZON)

samedi 14 décembre 2019

Plateau U11 US ABBAYE/FC 2ROCHERS 2/FC SEYS-  
SINS 3 à 13h30

## STADE STIJOVIC - TERRAIN N°2 FOOTBALL (GAZON)

samedi 14 décembre 2019

Match U15 D3 GF38 FILLES 3/FC DEUX ROCHERS 2  
à 14h00

## STADE RAYMOND ESPAGNAC - TERRAIN N°2 FOOTBALL (SYNTHE)

samedi 14 décembre 2019

Plateau U10 FC2A 2/AC SEYSSINET 3/FC 4 MON-  
TAGNES à 10h30

Match U13 D4 FC2A 3/AJAT VILLENEUVE 2 à 10h30

Match U13 D4 GF38 5/FC ÉCHIROLLES à 12h00

Match U13 D2 GF38 3/AC SEYSSINET 3 à 12h00

Match U18 D3 ASIEG/AS SURIEUX ÉCHIROLLES à  
14h00

Match U18 D1 FC2A/FC DEUX ROCHERS à 16h00

dimanche 15 décembre 2019

Match seniors D2 ASIEG 2/FC SUD ISÈRE à 14h30

## STADE VERCORS - TERRAIN N°1 FOOTBALL (SYNTH.)

samedi 14 décembre 2019

Plateau U11 GF38 2/FC ÉCHIROLLES 2/FC MISTRAL  
à 10h30

Plateau U11 GF38/FC ÉCHIROLLES/USVO à 10h30

Match U13 D1 GF38 2/VÉZERONCE HUERT à 13h00

Match U13 D1 GF38/OL. NORD DAUPHINÉ à 13h00

Match U16 R2 GF38 2/FC CROLLES BERNIN à 15h30

Match seniors D2 FC2A/AS GRÉSIVAUDAN à 19h00

dimanche 15 décembre 2019

Match Féminines U18 R GF38/AS ST PRIEST à 13h00

## STADE VILLAGE OLYMPIQUE - TERRAIN SYNTHÉTIQUE

samedi 14 décembre 2019

Plateau U10/U11 USVO/US SASSENAGE/UOP à 10h30

Match U13 D3 USVO 3/FC MISTRAL 2 à 10h30

Match U13 D1 USVO/FC ÉCHIROLLES à 13h00

Match U15 D3 USVO 2/FC PAYS D'ALLEVARD à 15h00

Match U15 D2 USVO/ES MANIVAL 2 à 17h00

dimanche 15 décembre 2019

Match seniors D4 USVO/FC ST MARTIN D'URIAGE à  
14h30

## PLANNING WEEK-END Du samedi 20 décembre 2019 au dimanche 23 décembre 2019

## STADE VERCORS - TERRAIN N°1 FOOTBALL (SYNTH.)

Samedi 21 décembre 2019

Match U18 R1

GF38 / AS LYON LA DUCHERE à 15H00

## STADE VILLAGE OLYMPIQUE - TERRAIN SYNTHÉTIQUE

Samedi 21 décembre 2019

Match Coupe de l'Isère U15

USVO 2 / ES MANIVAL 2 à 14h00



# COMMISSION TECHNIQUE

MARDI 10 DECEMBRE 2019

## BILAN DÉTECTION U14 – 1<sup>ER</sup> TOUR SAMEDI 9 NOVEMBRE 2019

**Lieux :** AOSTE, LA COTE ST ANDRE, SEYSINS, GIERES et CROLLES

**Encadrements :** Commission Technique : DE TYCHEY Thomas, HUGONNARD-ROCHE Jérémy, NAVAS Sébastien, CAZANOVE David, LAOUAR Houcine et CT Elargie : BERNARD Kelly, BENLAHRACHE Mehdi, LAZZAROTTO Frédéric, DREVET Fabrice, ZANCA Olivier, DESPLANCHES Anthony, DJELLAL Karim, MATRAY Jérémy, MERMOZ Thierry, MARCHAL Daniel, Hassan BOUACHIBA

**Equipes concernées :** AS Domarin – FC La Tour ST Clair – FC Isle d'Abeau – FC Vallée du Guiers – FC La Cote St André – FC Charvieu-Chavagneux – US La Murette – AL St Maurice l'Exil - US Gières – US Sassenage – AS Seyssinet – 2Rochers FC - FC Seyssins – FC2A – FC Echirolles – FC Sud Isère

**Nombre de joueurs U14 :** 185 garçons (dont 14 Gardiens de but) et 2 joueuses Féminines

Sur l'ensemble des 5 sites, seulement une 15ème de joueurs U15 (2ème année) sont venus compléter les effectifs des équipes.

### Résumé de l'action :

Suivant les sites chaque équipe à participer à 2 ou 3 matchs de 25 à 30 min

- + Jeux réduits en échauffement d'avant matchs ou sous forme de Test 5c5 sans Gardien de but,
- + Tests de conduites, jongleries en mouvement et jongleries statiques pied droit, pied gauche et tête.

### Commentaires :

Nous tenons à remercier les clubs receveurs, et leur commune respective, pour la mise à disposition de leurs installations sportives.

Tous nos remerciements aussi à l'ensemble des éducateurs qui se sont impliqués dans l'encadrement de cette action (organisation, animation, observation...).

POINT +	POINT –
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nb équipes majoritaires uniquement constituées de joueurs U14</li> <li>• Etat d'esprit général</li> <li>• Nb de buts sur tous les matchs</li> <li>• Volonté des équipes à créer du jeu et de construire des situations avec des relais au milieu de terrain</li> <li>• Capacité à conserver</li> <li>• Maîtrise technique sur les temps de conservation</li> <li>• Volonté de jouer et de repartir au sol pour les équipes sur les relances des GB.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de conservation très long (pas de prises de risques)</li> <li>• Recherche du jeu long</li> <li>• Manque de joueur offensif type point d'appui</li> <li>• Pas d'attaquant axial capable de faire une différence individuel ou collective</li> <li>• Changement de rythme et recherche d'espace libre pour se projeter vite sur les côtés (jeu en appui, recherche du ½)</li> <li>• Prise d'information : voir avant de recevoir et jouer vers l'avant</li> <li>• Occupation de l'espace en zone offensive</li> <li>• Peu de capacité à trouver des situations de déséquilibre</li> <li>• Déplacement des joueurs sans ballons</li> </ul>

**Prochaine détection le MERCREDI 5 FEVRIER 2020 (Rdv à partir de 14H)**

**LES SITES DES RASSEMBLEMENTS SERONT DEFINIS ULTERIEUREMENT.**

## RETOUR SUR LA FORMATION CFF4 A SASSENAGE 28 & 29 NOVEMBRE

Le module associatif du CFF4 a pour but de transmettre les bases de la conception d'un projet club, de la partie administrative à la partie structurée.

16 stagiaires étaient présents lors de ces deux jours de formations, autour d'axes principaux, comme la définition des valeurs, le pouvoir d'attraction, de fidélisation, ou encore la mise en place de plans d'actions dans les clubs.

Nous avons tous apprécié la dynamique de travail et les échanges riches et constructifs.

Prochaine étape du CFF4, le module consacré au projet sportif et éducatif en janvier.



## RETOUR SUR LA FORMATION CFF2 A REVENTIN 2 & 3 DÉCEMBRE / 5 & 6 DÉCEMBRE 2019

### Encadrement :

Thomas BARTOLINI (Conseiller Technique Fédéral)  
Thibaut GAUTHERON (Educateur Sportif du District),  
Fabien TISSOT (Commission Technique),  
Raphael CLAPSON (Commission Technique),  
Stéphane DOUBLET (Commission Technique),  
Mehdi BENLAHRACHE (Commission Technique).

Pour cette formation CFF, 18 stagiaires ont pris part aux 4 jours de formation qui ont eu lieu sur les infrastructures de Reventin : les 2, 3, 5 et 6 Décembre.

Merci à la ville et au club du de l'US Reventin pour leur accueil et la mise à disposition de leur infrastructures, terrains, salle et gymnase. Pour la majeure partie des stagiaires, ce CFF2 faisait suite à une première formation passée auparavant, pour d'autre il s'agissait de leur première expérience.





Ils ont pu entre autre enrichir leurs connaissance des enfants U13 et U15 et la façon dont le prendre en compte pour organiser leur séance. Ils ont enrichi leurs connaissances sur le jeu avec notamment un temps d'échanges sur les systèmes de jeu apprécié.

La partie pratique était pour les stagiaires un temps fort du stage où ils ont pu mettre en pratique les éléments vus en salle à et expérimenter les différents procédés d'entrainements et méthodes pédagogiques dans le rôle de joueur ou d'animateur.

Les diverses expériences des formateurs présents pour encadrer cette formation a permis d'alimenter les échanges et la réflexion avec les stagiaires sur leurs parcours personnels.

La formation s'est déroulée dans un état d'esprit très bon malgré l'effectif réduit, où les stagiaires ont été solidaires et à l'écoute dans les passages pédagogiques, sachant prendre en compte les axes d'amélioration suggérés par l'encadrement.

Les divers jeux de cohésion ont clôturé la formation pour terminer sur une note positive et se mettre en situation sur des expériences pouvant se retrouver en club.



## FORMATIONS CFF4 LES 23 ET 24 JANVIER 2020

**Lieu :** Sassenage

**Liste des inscrits :**

Nom	Club
BELGHERZE Sofien	F.C. ALLOBROGES ASAFIA
BONDOUX PERRIN Jonas	GRENOBLE FOOT 38
CORTELL Christophe	O. NORD DAUPHINE
DE HARO Antoine	ASSOCIATION SPORTIVE VEZERONCE HUERT
DONOSO Marcelo	O.C. D'EYBENS
EL ABED Karim	F.C. D'ECHIROLLES
GERARD Joseph	A.S. ST PRIEST
GHARBI Aymen	GRENOBLE FOOT 38
HADJRI Rojdi	A.S. ST PRIEST
LE GALL Guillaume	F.C. SUD ISERE
LE GALL Jean Yves	F.C. SUD ISERE
PERRIER Remi	U.S. LA MURETTE
RAIMO Jean Luc	U. S. CASSOLARD PASSAGEOIS
SERVE Florian	O. ST MARCELLIN
VANDERBEKE Matthieu	O. NORD DAUPHINE



## FORMATIONS 2019-2020

### Inscription aux certifications

2018-2019	2019-2020
<p><b>1<sup>ère</sup> inscription</b> : automatique par le District suite à la formation initiale</p>	<p><b>1<sup>ère</sup> Inscription</b> : <u>en ligne sur notre site (rubrique formations)</u> par le club ou le stagiaire suite à la formation initiale</p> <p>Date butoir inscription : J- 40 de la date de la certification</p> <p>Maximum : 3 éducateurs par club</p> <p>Retour rapport stage : J-10</p>
<p><b>2<sup>ème</sup> inscription</b> ou plus (suite à échec au 1<sup>er</sup> passage ou absence) : <b>demande de réinscription par mail au District</b></p>	<p><b>2<sup>ème</sup> inscription</b> ou plus (suite à échec au 1<sup>er</sup> passage ou absence) : <b>Inscription <u>en ligne sur notre site (rubrique formations)</u></b> par le club ou le stagiaire</p> <p>Date butoir inscription : J- 40 de la date de la certification</p> <p>Maximum : 3 éducateurs par club</p> <p>Retour rapport stage : J-10</p>

#### INFO

Les sessions de formations et les certifications jusqu'à FIN AVRIL 2020 sont ouvertes, pensez à vous inscrire dès à présent

Important : Ne sont acceptés que 3 candidats du même club par formation

#### INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT LES INSCRIPTIONS EN FORMATIONS (CFF, MODULES COMPLEMENTAIRES)

Note officielle de l'IFF et de la DTN Tout détenteur d'une licence dirigeant souhaitant s'inscrire à une formation d'éducateur (CFF- Modules complémentaires) devra fournir un certificat médical de « non contre-indication à la pratique et à l'encadrement du football » datant de moins d'un an.